



Reçu le 3/4/8
A. E. Meln

Monsieur Marcel SIMILE
Directeur
Centrale de Provence-La SNET
BP 26 13590 Meyreuil

Objet : Préavis de grève

Gardanne, le 3 avril 2008.

Monsieur,

Nous vous confirmons, par la présente, notre décision de déposer un préavis de grève pour la période du **9 avril 2008 à 5h au 20 avril 2008 à 21h.**

Le personnel, réunis en assemblée générale le 05 mars 2008 exige des réponses sur les points suivants :

- Avancements
- Reclassements
- Effectifs
- Conditions de travail

Le syndicat CGT de la centrale de Gardanne, dans ses modalités d'actions, appelle à des arrêts de travail de l'ensemble des salariés, des interventions sur l'outil de travail et des arrêts de tranches. Les modalités de grève décidées porteront sur la réappropriation de l'outil de travail, arrêts de production et mise en sécurité des installations, manifestations, rencontres avec les élus, délégations, information de la population.

Nous sommes à votre disposition à toute heure pour participer à toute rencontre, négociations et informations, permettant de répondre positivement aux revendications des personnels.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le syndicat CGT
Nadir HADJALI